

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 11 MARS 2021

Le 11 mars 2021, se tenait par vidéoconférence, à 9 h, la 61^e réunion (1^{re} réunion en 2021) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Jérôme Caron, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon, Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Monsieur Jean-Simon Vigneault, observateur, directeur général adjoint, MRC de La Haute-Gaspésie

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Nouveau représentant du Service génie et environnement

Monsieur Jérôme Caron agira au sein du Comité à titre de représentant du Service génie et environnement en remplacement permanent de monsieur Jean-François Murray.

Également, monsieur Jean-Simon Vigneault agira à titre d'observateur en remplacement temporaire de madame Mélanie Vallée.

Tous les membres du Comité se présentent.

3) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2020

Le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2020 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4) Suivi du procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2020

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.3.7 c) Recyclage des pales d'éoliennes

La demande de financement à la FCM a été acceptée, mais la demande de financement déposée au CRSNG par Synergie Matanie a été refusée, car la contribution de la FCM ne peut être comptabilisée dans la contribution municipale. Une nouvelle demande sera déposée au CRSNG en tenant compte de cet aspect.

Point 3.3.10 c) Encombrants

Des rappels sur Facebook pour les *Serpuariens* ont été réalisés comme convenu.

Point 3.7 a) Dépôt de textiles, Regroupement des femmes

Madame Marie-Laine Roy nous informe que Les Ateliers Léopold-Desrosiers et les Chiffonnères de Saint-Jean-de-Cherbourg vendent des poches de guenilles.

Point 3.10 a) Journées de déchiquetage des documents personnels pour les citoyens

L'information sur les services offerts par Les Ateliers Léopold-Desrosiers pour le déchiquetage de documents confidentiels a été ajoutée dans L'ABC du tri.

Point 10 a) Masques jetables

Les masques jetables récupérés à la Polyvalente sont mis de côté. Pour l'instant, ils n'ont pas été envoyés chez un recycleur, l'argent promis par le ministère de l'Éducation pour ce faire n'ayant pas encore été distribué aux écoles.

5) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Captation des biogaz : la possibilité de capter les biogaz pour les détruire et vendre les crédits carbone demeure en analyse et les discussions se poursuivent avec les promoteurs potentiels.
- L'entente pour l'utilisation de résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs comme matériel alternatif de recouvrement journalier a été signée.
- Une révision quinquennale de la contribution financière à la fiducie postfermeture du L.E.T. est en cours.
- Des réparations à la balance ont dû être effectuées pendant la période des Fêtes. La balance d'une entreprise située à proximité a été utilisée pendant les réparations.

6) Statistiques (novembre et décembre 2020, janvier 2021)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité.

Aucun point ni aucune question n'a été soulevé en lien avec les statistiques.

Les statistiques préliminaires 2020 sont présentées. Les quantités d'ordures ménagères sont inférieures aux années antérieures alors que les quantités de déchets commerciaux et institutionnels sont supérieures.

7) Traitement des matières organiques (plateforme de compostage)

Quelques rencontres ont eu lieu dans les dernières semaines avec des représentants de la MRC de La Haute-Gaspésie pour en arriver éventuellement à la signature d'une entente intermunicipale.

Une rencontre virtuelle avec des représentants du MELCC a eu lieu en février relativement à la demande d'autorisation transmise. Des questions sont à venir du MELCC.

L'étude de dispersion des odeurs devra être modifiée à la demande du MELCC (communication verbale, demande officielle à venir).

La période visée pour le début de la collecte des matières organiques demeure l'automne 2021, si l'autorisation environnementale peut être reçue rapidement. Autrement, la période visée pour le début de la collecte des matières organiques sera l'automne 2022.

La réponse à la demande d'aide financière au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage n'a pas encore été reçue.

8) Suivi de diverses initiatives

a) Réduction des plastiques à usage unique

Avec l'aide financière reçue de la part de Recyc-Québec pour la réduction des plastiques à usage unique, la Ville a à ce jour acheté un lave-vaisselle et de la vaisselle réutilisable pour le Mont-Castor. Il est également projeté d'adopter un règlement pour le bannissement de certains sacs de plastique; la Ville est en attente d'un retour de Recyc-Québec à ce sujet puisque depuis le dépôt du projet, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de légiférer les plastiques à usage unique en 2021.

b) Dépliant sur les matières récupérables

Les dépliants sur les matières récupérables sont imprimés et seront distribués sous peu.

c) Clips vidéo sur les matières recyclables

La production des clips vidéo sur les matières recyclables pour diffusion dans les médias sociaux est terminée et leur diffusion débutera sous peu.

Discussion s'en suit sur l'approche à préconiser, soit la coercition ou le principe d'utilisateur-payeur versus la sensibilisation et le renforcement positif.

Il est également suggéré d'utiliser davantage nos médiums d'information et de s'allier avec les municipalités limitrophes pour partager les coûts de campagnes de sensibilisation à plus grand déploiement.

9) Collecte et transport des matières résiduelles

Les municipalités de La Matanie ont procédé à un appel d'offres conjoint pour la collecte et le transport des matières résiduelles. L'ensemble des municipalités a octroyé le contrat à Bouffard Sanitaire inc., à l'exception de Saint-Léandre. Les contrats se terminent au 31 décembre 2024 en vertu du projet de loi 65 concernant la modernisation de la collecte sélective selon lequel les contrats de collecte ne peuvent pas être octroyés au-delà de cette date.

10) Exploitation du L.E.T. et de l'écocentre

Le contrat d'une durée de cinq (5) ans a été accordé à Dilicontracto inc., soit la même entreprise que le contrat précédent.

11) Suivi PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe des activités de sensibilisation prévues pour 2021 :

- Rencontre de planification réalisée avec le CIBLES et la Ville de Matane;
- Mandat à octroyer au CIBLES pour la période d'avril 2021 à mars 2022 comprenant les activités suivantes :

- Sensibilisation dans les camps de jour
- Corvées de nettoyage
- Vermicompostage dans cinq (5) groupes-classes
- Polyvalente : soutien au Comité vert pour l'organisation d'activités de sensibilisation
- Concertation entre les organismes mataniens qui œuvrent en environnement
- Appui au comité Citoyen.ne.s de La Matanie pour l'environnement
- Vidéo de sensibilisation pour la valorisation des matières organiques
- Animation de la page Facebook Environnement Matanie

12) Varia

a) Technicien en environnement

Madame Caroline Ratté nous informe que le poste de technicien en environnement à la Ville sera bientôt vacant. Elle transmettra l'offre d'emploi aux membres du Comité afin qu'ils puissent la partager.

b) BAPE : L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Madame Caroline Ratté nous informe que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une enquête et une audience publique qui dressera le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les vingt (20) prochaines années. La Ville et la MRC prendront part au processus.

c) Modernisation de la collecte sélective

Une entrevue est prévue la semaine prochaine avec un mandataire de Recyc-Québec qui permettra possiblement à la Ville d'en savoir davantage au niveau de la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective, notamment en ce qui a trait à la desserte des industries, commerces et institutions.

13) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane se tiendra vers la fin mai. Un sondage sera envoyé aux membres du Comité pour fixer la date exacte. Il sera déterminé au moment de l'envoi de l'ordre du jour si la rencontre sera virtuelle ou en personne.

14) Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 15.

La secrétaire,



Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane